

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NUISANCES SONORES BOULEVARD PEREIRE LA SNCF DOIT AGIR

Depuis plusieurs mois, les riverains du boulevard Pereire subissent fréquemment des nuisances sonores provoquées par l'activation d'un système de ventilation déclenché par la SNCF dans le cadre de ses travaux d'entretien des voies ferrées de la ligne C du RER.

Alors qu'une première réunion avait été organisée à l'initiative de la Mairie du 17e en présence des habitants concernés, les engagements pris par la SNCF à cette occasion ne semblent pas avoir été tenus.

En effet, la communication aux habitants du 17e dans le cadre de ces travaux fait toujours défaut. Ni la Mairie du 17e ni les riverains du boulevard Pereire n'ont été informés des travaux prévus cette semaine.

Cette situation est d'autant plus inacceptable que ces nuisances dégradent fortement le quotidien des riverains dont la colère légitime doit être entendue par la SNCF.

Cela est d'autant plus regrettable qu'à la demande de Geoffroy Boulard, Maire du 17e, le dispositif demandé à SNCF Réseau de pose de cheminées acoustiques est sur le point d'être testé dans les prochaines semaines permettant de préfigurer l'installation de cheminées sur tous les édicules du système de ventilation situés sur cette portion du boulevard Pereire et permettre ainsi de réduire considérablement les nuisances sonores occasionnées par les entretiens nocturnes du RER C.

Geoffroy Boulard rappelle à la SNCF qu'il est de son devoir de communiquer de manière efficace et régulière sur ses chantiers et appelle de ses vœux une accélération du calendrier de mise en œuvre du nouveau système de ventilation permettant de réduire ces nuisances sonores ainsi que la publication de l'étude d'impact environnemental des travaux réalisés.